

PET-Recycling Schweiz

Rapport de gestion 2023



- 3** *Préambule*
- 4** **Organes et structure de conduite**
- 6** *Chiffres clés*
- 8** **Développement du recyclage**
- 11** *Mesures*
- 12** **Mesures IGSU**
- 13** *Mesures Swiss Recycle*
- 14** *Comptes annuels*
- 18** **Rapport de l'organe de révision**

Mentions légales

Éditeur: Verein PRS PET-Recycling Schweiz

Conception et réalisation: Katja Jost, Zurich

Langues: le présent rapport de gestion est disponible en allemand, en français et en italien, et peut être consulté sur petrecycling.ch.

La version allemande fait foi.

Nous poursuivons le développement de l'économie circulaire

Hans-Martin Wahlen,
Président PET-Recycling
Schweiz



Vu de loin, l'exercice 2023 a été une autre année «normale» et réjouissante: la quote-part de valorisation est élevée, la qualité de la collecte est bonne, et le nombre de points de collecte a encore pu être augmenté. Business as usual, pourrait-on penser. Mais il n'en est rien! En coulisses, des décisions importantes ont été prises et mises en œuvre l'année dernière, qui pourraient être déterminantes pour l'avenir de l'économie circulaire en Suisse. Trois d'entre elles sortent particulièrement du lot.

Le passage progressif de l'industrie laitière suisse aux bouteilles en PET est déjà entré dans les mœurs. Depuis janvier 2024, celles-ci peuvent être retournées dans la collecte séparée du PET. Pour y parvenir, les expert·e·s de toute la chaîne de création de valeur ont travaillé en étroite collaboration au cours des derniers mois. De la conception de produits recyclables à la communication adaptée au groupe cible, en passant par le respect de la sécurité alimentaire et l'extension des installations de tri, l'équipe de projet dirigée par PET-Recycling Schweiz a dû prendre en compte les thèmes les plus divers et les coordonner entre eux. Le

résultat est très encourageant: ce changement facilite encore plus la restitution des bouteilles de lait pour les consommatrices et consommateurs.

Cela a été rendu possible par la deuxième nouveauté: fin 2023, nous avons pu inaugurer une nouvelle installation de tri chez Müller Recycling à Frauenfeld. Des modules de tri ultramodernes associés à l'intelligence artificielle assurent la reconnaissance fiable des bouteilles de lait en PET et leur tri en vue du recyclage. Nous avons ainsi créé les bases techniques permettant de trier une nouvelle fraction et de recycler encore plus de PET dans le cycle.

La troisième nouveauté est l'achèvement du regroupement, commencé en 2021, des équipes opérationnelles de PET-Recycling Schweiz, de la Coopérative IGORA et de Ferro Recycling. À l'avenir, les connaissances et l'expertise de ces trois organisations de recyclage seront intégrées et regroupées dans le nouveau centre de services SEREO (Services pour les organisations de recyclage). Les trois organisations de recyclage se procureront désormais, sur mandat, des prestations de services dans les domaines de la gestion de secrétariats, de l'informatique, de la Supply Chain, de la vente, des finances, du marketing et de la communication d'entreprise. Elles ne paieront que les prestations effectivement demandées. Cette étape permettra de renforcer davantage les organisations de recyclage et de créer les conditions nécessaires à l'exploitation d'autres effets de synergie. De plus, nous pourrions ainsi réagir de manière plus flexible aux changements écologiques, sociaux ou politiques, et participer au besoin à leur élaboration. En fin de compte, cela profitera à l'environnement, à la population et à tous les acteurs de la chaîne de valeur du recyclage.

Merci pour votre confiance.

Hans-Martin Wahlen

Trois questions au membre du Comité

Simon Grieder

Simon Grieder est responsable du Category Management, de l'approvisionnement en boissons et des magasins spécialisés chez Coop et siège depuis 2019 au sein du Comité de PET-Recycling Schweiz.



Quels ont été les plus grands défis de l'année dernière?

Depuis plus de trente ans, PET-Recycling Schweiz collecte exclusivement les bouteilles à boissons en PET. L'année dernière, nous avons décidé d'ouvrir pour la première fois notre système de recyclage éprouvé à une nouvelle catégorie de produits. En nous utilisant comme plaque tournante, une équipe interdisciplinaire est parvenue en un temps record à mettre en place la collecte et le recyclage des bouteilles de lait en PET. Nous avons ainsi prouvé une fois de plus à quel point

la collaboration au sein du secteur des boissons est innovante et efficace dans l'amélioration du recyclage.

Afin de centraliser notre savoir-faire et de mieux exploiter les synergies, nous avons décidé de créer le centre de compétences SEREO. Cela permettra de développer l'économie circulaire de manière plus rapide, plus efficace et plus respectueuse de l'environnement.

Quelles sont les autres thématiques auxquelles s'est attelé le Comité?

Nous avons assisté à une chute massive des prix du PET recyclé sur le marché mondial, entraînant même la fermeture d'installations de recyclage à l'étranger. Pour éviter cela chez nous, nous travaillons en très étroite collaboration avec nos partenaires de tri et de valorisation. L'ouverture d'une nouvelle installation de tri à l'hiver 2023 chez Müller Recycling et la construction d'une autre installation chez AGIR montrent que nous sommes sur la bonne voie avec notre stratégie de coopération.

Comment s'est présentée la situation financière?

Nous avons nous aussi ressenti le renchérissement. À cela s'ajoute le fait que nous avons dû stocker temporairement des matières non triées en raison de transformations. Contrairement à l'année record de 2022, les ventes de boissons ont diminué, entraînant une baisse des recettes de la CAR. L'objectif budgétaire n'a donc malheureusement pas pu être atteint.

Nouveaux membres et mutations personnelles

En 2023, le Comité a reçu et accepté la demande d'adhésion à PET-Recycling Schweiz des cinq entreprises suivantes: Family Drink AG, Pipi Beverages GmbH, IKEA Food Supply AG, Manufaktur Gassmann GmbH et Milco SA.

Départs

Landtwing Rütter AG, Mineralquelle Zurzach AG et Taqueria Don Vergas ne vendant plus de bouteilles à boissons en PET en Suisse, leurs affiliations ont été dissoutes.

AG du 25 mai 2023 et élections

Conformément aux statuts, les membres du Comité doivent être proposés au remplacement ou à la réélection tous les trois ans. Rüdiger Galm, Feldschlösschen

Getränke AG, et Patrick Wittweiler, Coca-Cola HBC Schweiz AG, ont rejoint le Comité de PET-Recycling Schweiz par intérim en 2022 et ont tous deux été élus en bonne et due forme pour un mandat de trois ans, sur proposition du Comité.

Christine Wiederkehr-Luther ayant quitté la Fédération des coopératives Migros, le siège de la FCM a été repris par son successeur, Christopher Rohrer. Christopher Rohrer représentait Denner AG au sein du Comité depuis 2018 et a été élu la dernière fois pour trois ans lors de l'AG 2021. Le siège de Denner AG a été repris ad interim par Lisa Züger. Ils se présenteront tous deux aux élections en mai 2024 lors de l'assemblée générale.

Organes et structure de conduite

Membres

- ALDI SUISSE AG
- Alimentari Rebu SA
- Allegra Passugger Mineralquellen AG
- Alloboissons SA*
- Amstein SA
- Andros (Suisse) SA
- ASIAYWAY AG
- Bad Schinznach AG
- Bataillard AG
- BB Trading Werbemittel AG
- Beverage Innovations, Inc.
- Biofruits SA
- Biotta AG
- Brauerei Rosengarten AG
- Brauerei Seis GmbH
- Brunnenhof Meier
- Capri Sun AG
- CBS GmbH & Co. KG
- Cereghetti Bibite SA
- Ciprian Regamey
- Coca-Cola HBC Schweiz AG (y c. Valser Mineralquelle)
- Cochi SA
- Columbus Vertriebs AG
- Conaxess Trade Switzerland AG
- Confiserie Sprüngli AG
- Coopérative Coop (y c. Pearlwater Mineralquellen AG)
- Dallmayr Automaten-service SA*
- Danone Schweiz AG
- Delma GmbH
- Denner AG
- Diageo Suisse SA*
- DICO Drinks GmbH & Co. KG
- DIWISA AG*
- E. Weber & Cie AG
- Eden Springs (Europe) SA
- Emmi Schweiz AG
- Eurodrink AG
- Family Drink AG
- Feldschlösschen Getränke AG (y c. Mineralquelle Rhäzüns)
- First Food Production s.r.o
- Four Leaves GmbH
- Fresh Drink AG
- Fresh Roots SÄRL
- Gazzose Ticinesi SA
- Getränkemarkt Werdenberg c/o Weinkellerei Arnold Graf AG
- Goba AG
- 938 greenland water GmbH
- Grünenfelder SA
- Gunz Schweiz GmbH
- HB Import GmbH
- Hero AG
- Highperformance Group AG
- HofKohli
- Holderhof Produkte AG
- Hosberg AG
- Hustee AG
- IKEA Food Supply AG
- Innocent Alps GmbH
- Invefin S.A.*
- Jurapark Geschäftsstelle Aargau
- La Cucina Tee- und Gewürzhaus GmbH
- la marchante GmbH
- La Sete SA
- Landi Schweiz AG*
- LATELTIN AG
- Laumann & Co. AG
- Les Grands Chais Suisse SA
- Lidl Schweiz AG
- Lochertrade RG AG
- Lokales Wasser 37 AG
- MAESTRAL AG
- Manor AG*
- Fédération des coopératives Migros (y c. Aproz Sources Minérales SA, Bischofszell Nahrungsmittel AG)
- Manufaktur Gassmann GmbH
- Mikks AG
- Milco SA
- Mineralquelle Bad Knutwil AG
- Mineralquelle Eptingen AG (y c. Mineralquelle Lostorf)
- Mineralquelle Mels AG
- Mineralquellen Adelboden AG
- Molkerei Forster AG
- Morga AG
- Mosterei Möhl AG
- Mosterei Theo Wanner*
- Mozaik GmbH
- Müller Handels AG Schweiz
- Nestlé Waters (Suisse) SA (y c. Mineralquelle Henniez)
- Noption GmbH
- Omniadis S.A.
- Otto's AG
- PD Dolciumi SA
- PepsiCo Beverages Switzerland GmbH
- Pipi Beverages GmbH
- Pistor AG*
- RAMSEIER Suisse AG
- RAUCH Fruchtsäfte GmbH & Co OG
- Red Bull AG
- Rivella AG
- Rossi-Venzi AG
- SA Vini Bée*
- Saftlade Marcel Iten*
- Schlör AG
- 7Days Switzerland GmbH
- Set AG
- SGA Schweizerische Grosshandels-agentur GmbH
- Sicas S.A.
- sonic-drink Vertriebs GmbH
- Soyana Walter Dänzer*
- Spar Handels AG
- Spirit of Drini (Schweiz) Vertriebs GmbH
- Stutzer & Co AG
- Swiss Craft Drinks SA
- Starbucks Coffee Switzerland AG
- Stardrinks AG
- Succ. di E. Brughera SA
- Swiss Top Services Guzzo*
- Tamaro Drinks SA*
- TEISSEIRE-France SAS
- The Asia Company S.A
- Theo Rietschi AG
- TODA Suisse GmbH
- TOGA FOOD SA
- Transgourmet Schweiz AG
- Trivanova GmbH
- Unilever Schweiz GmbH
- Valora Schweiz AG*
- Volg Konsumwaren AG
- Wander AG
- Wirtverband Basel-Stadt*
- Zamba Fruchtsäfte AG

*déclarant non-membre

Comité

- Hans-Martin Wahlen, président depuis 2021
- Yan Amstein, depuis 2022
- Engelbert Dähler, depuis 2013
- Rüdiger Galm, depuis 2022
- Simon Grieder, depuis 2019
- Axel Kuhn, depuis 2015

- Alessandro Rigoni, depuis 2018
- Christopher Rohrer, depuis 2018
- Sandro Tichelli, depuis 2022
- Patrick Wittweiler, depuis 2022
- Lisa Züger, depuis 2023*

* = ad interim

Direction

- Jean-Claude Würmli, directeur
- Klaas-Jan de Jonge, responsable Supply Chain
- Lukas Schumacher, responsable marketing
- Pascal Simonetto, responsable bureau Suisse romande
- Stefan Weber, responsable finances

Personnel

Le 31 décembre 2023, le nombre de collaboratrices et collaborateurs permanents était de 17, dont 14 en Suisse alémanique et 3 en Suisse romande.

47'389

tonnes de bouteilles collectées ont été recensées



34'748

tonnes ont été recyclées



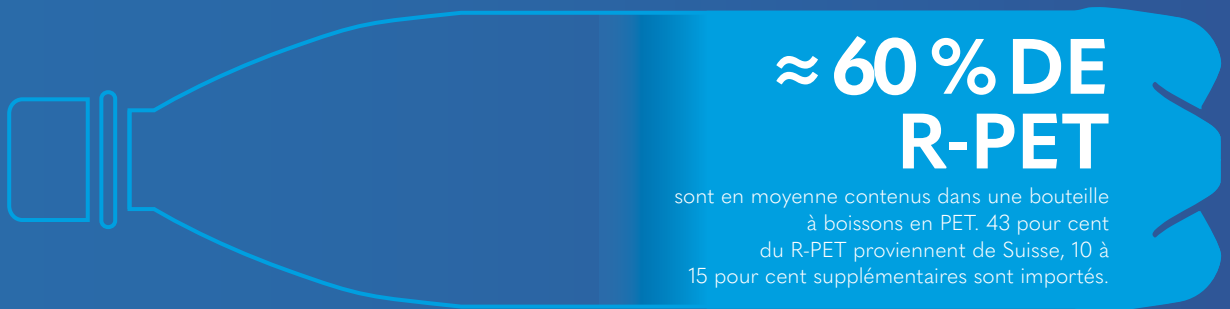
42'301

tonnes de bouteilles à boissons en PET ont été vendues



1384

manifestations équipées de points de collecte du PET



69'653

points de collecte soit 2438 de plus qu'en 2022



Ventes

Les ventes de bouteilles à boissons en PET ont légèrement diminué par rapport à l'année record de 2022. La part des petites bouteilles a toutefois augmenté, cette tendance de longue date s'est donc poursuivie l'année dernière. Depuis la création de PET-Recycling Schweiz, jamais autant de bouteilles à boissons en PET de 0,5 litre n'ont été vendues qu'en 2023. Entre-temps, la part des bouteilles jusqu'à 0,75 litre inclus représente 56 % des ventes, ce qui correspond à une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.

Collecte

La part sans cesse croissante de la consommation itinérante et les ventes élevées de petites bouteilles impliquent des exigences strictes en matière de collecte. Les points de collecte dans les espaces publics gagnent donc encore en importance. Malgré un léger recul des ventes (en tonnes), la quantité collectée dans les communes a augmenté d'environ 2 % en raison de la collecte dans les espaces publics. Ces chiffres montrent clairement à quel point ces points de collecte sont importants et appréciés par la population. PET-Recycling Schweiz poursuivra donc, avec ses organisations partenaires, le développement des points de collecte dans les espaces publics.

Tri

Afin de permettre l'intégration des bouteilles de lait en PET dans la collecte de PET-Recycling Schweiz, d'importants investissements ont été réalisés dans les installations de tri et de recyclage en 2023, cela afin de garantir que les installations suisses de recyclage du PET sont toujours à la pointe de la technologie.

La quantité de PET triée a temporairement diminué en raison de la transformation de la plus grande installation de tri chez Müller Recycling AG à Frauenfeld.

Recyclage

Le R-PET suisse a continué à faire l'objet d'une forte demande en 2023. La quantité de PET triée ayant diminué en raison de la transformation de Müller Recycling, moins de produits de collecte ont pu être acheminés vers la valorisation. Cela a entraîné un léger recul de la part moyenne de R-PET dans les bouteilles à boissons en PET suisses.

En raison des deux projets de construction et de transformation à venir, la livraison de la couleur et de la quantité de R-PET requises, au bon moment et dans la bonne qualité, restera un défi majeur en 2024.

Quote-part de valorisation

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Quote-part selon l'OFEV	82 %	83 %	83 %	83 %	82 %	>81 %*	>82 %*	>82 %*	>83 %*	**
Quote-part selon les directives EU***	91 %	92 %	92 %	91 %	91 %	90 %	91 %	91 %	91 %	**

* Le calcul de la quote-part de valorisation se complexifie ces dernières années du fait de l'accroissement de la collecte de matières plastiques mixtes issues des ménages. Ceci s'explique par le fait que des bouteilles à boissons en PET se retrouvent par erreur dans la collecte mixte de plastiques. Ces bouteilles sont donc définitivement sorties du cycle vertueux. Elles sont cependant valorisées dans le cadre de la collecte mixte de plastiques. Comme il est impossible de chiffrer la part des bouteilles en PET dans la collecte mixte de plastiques, son évaluation ne peut être que grossière. Toutefois, sans cette perte, la quote-part de valorisation effective serait vraisemblablement supérieure de 1 à 2 %. La quote-part de valorisation de 83 % correspond à une valeur à minima. Il s'ensuit donc que l'on peut estimer que la quote-part de valorisation minimale exigée par la loi est atteinte.

** La quote-part reconnue par l'OFEV pour l'année 2023 sera probablement publiée à l'automne 2024.

***Directive 94/62/CE du Parlement et du Conseil européen.

Cycle du PET pour les bouteilles de lait

L'industrie laitière suisse passe progressivement des bouteilles en plastique en PE (polyéthylène) aux bouteilles en PET. Les premières bouteilles de lait en PET ont été mises en circulation dès l'été 2023. Depuis janvier 2024, toutes les bouteilles de lait en PET portant le logo bleu et jaune de PET-Recycling Schweiz peuvent désormais être retournées dans la collecte séparée du PET. À l'avenir, elles pourront être recyclées en cycle fermé. Une fois la phase de transition réussie, les bouteilles de lait en PET deviendront de nouvelles bouteilles en PET. Cela permet d'économiser de l'énergie et des ressources, et donc de préserver l'environnement.

Pour rendre cela possible, PET-Recycling Schweiz et l'industrie laitière suisse ont collaboré avec l'ensemble des partenaires impliqués le long de la chaîne de valeur dans le cadre d'un processus de plusieurs années. Ensemble, ils ont développé de nouvelles directives «Design for Recycling», qui permettent au PET recyclé des bouteilles de lait de répondre aux exigences de qualité les plus élevées.

Une communication coordonnée et claire garantit que les consommatrices et consommateurs sont correctement informés de la nouvelle collecte. Un nouveau logo leur permet ainsi de reconnaître facilement les bouteilles devant désormais être déposées dans la collecte du PET pendant la phase de transition.

Des innovations dans les techniques de tri et de recyclage sont nécessaires pour pouvoir recycler les matériaux collectés en cycle fermé. Pour cela, des investissements ont été réalisés dans des installations modernes afin de trier le PET des bouteilles de lait et de le recycler avec une haute qualité.

L'ouverture du système de recyclage éprouvé de PET-Recycling Schweiz à une nouvelle catégorie de produits est un nouveau progrès pour l'économie circulaire.



Intelligence artificielle pour la protection de l'environnement

Plus les bouteilles à boissons en PET sont séparées avec précision des substances étrangères et triées par couleur, plus le PET recyclé (R-PET) à partir du produit de collecte peut être de haute qualité. Chez Müller Recycling AG, l'installation de tri de 2004 a été remplacée par une nouvelle installation ultramoderne qui complète désormais l'installation existante de 2015. C'est la première fois que l'intelligence artificielle est utilisée dans ce contexte. Celle-ci permet de reconnaître de manière fiable les nouvelles bouteilles de lait en PET. Avec une vitesse de tri allant jusqu'à 49 bouteilles par seconde, la précision du tri est garantie à plus de 99 %. Cet investissement contribue à assurer et à développer à long terme le cycle fermé des bouteilles en Suisse.

Planification et précision

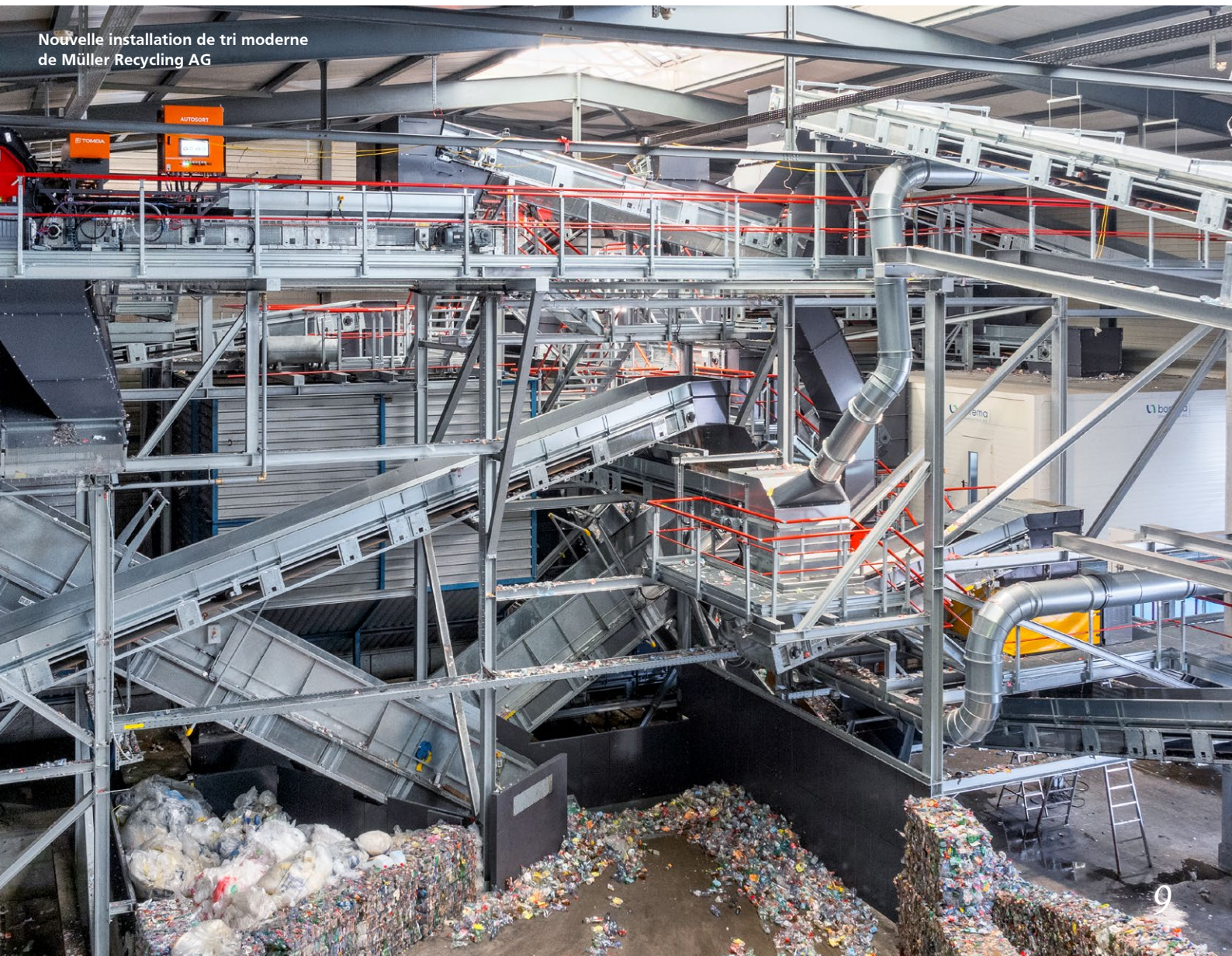
La transformation de l'installation de tri de Müller Recycling AG a entraîné une perte temporaire de capacité

de tri, raison pour laquelle le PET non trié a dû être stocké temporairement. Afin de minimiser les perturbations, PET-Recycling Schweiz a misé sur un tout nouvel outil de contrôle. Celui-ci permet de surveiller et d'anticiper les flux de marchandises afin de garantir un tri et un recyclage aussi efficaces que possible.

Des solutions logistiques pour une meilleure protection de l'environnement

Par ailleurs, tous les halls de Müller Recycling AG ont été équipés cette année de modules photovoltaïques. C'est également le cas au centre de tri de RC-Plast à Grandson. Ces panneaux fournissent une part importante de l'électricité nécessaire aux installations de tri du PET et rendent son recyclage encore plus écologique. Müller Recycling et RC-Plast contribuent ainsi significativement à la réalisation de l'objectif climatique de 1,5 degré de PET-Recycling Schweiz.

Nouvelle installation de tri moderne de Müller Recycling AG



Nouveau centre de services pour les organisations de recyclage

sereeo

Depuis bientôt 35 ans, PET-Recycling Schweiz s'implique dans la protection de l'environnement et l'économie circulaire, un objectif également poursuivi par la Coopérative IGORA pour le recyclage de l'aluminium et Ferro Recycling. Il y a plusieurs années déjà, il a été reconnu qu'une collaboration plus étroite était judicieuse d'un point de vue environnemental et économique. Après la fusion de la direction et de la présidence dès 2020, la création de **SEREO** a été accélérée l'année dernière. SEREO est l'abréviation de «Services für Recycling-Organisationen» (Services pour les organisations de recyclage) et a été créé le 15 mars 2024 comme premier centre de services dans le domaine du recyclage en Suisse. SEREO réunit les expert·e·s en recyclage de PET-Recycling Schweiz, de la Coopérative IGORA et de Ferro Recycling, et les trois organisations de recyclage se procurent des prestations sur mandat. Elles restent toutefois des organisations indépendantes avec tous les droits et obligations qui en découlent. Les membres du Comité et le président des trois organisations suisses de recyclage dirigent et surveillent les activités de SEREO, permettant ainsi de représenter les intérêts de PET-Recycling Schweiz au sein du Comité de SEREO. [sereeo.ch](https://www.sereeo.ch)

Cap vers une économie plus circulaire

En juin 2019, plusieurs interventions en faveur de la promotion de l'économie circulaire ont été déposées au Conseil national, donnant naissance à l'initiative parlementaire «Renforcer l'économie circulaire en Suisse». Depuis mai 2023, l'objet a été débattu au Parlement et adopté en mars 2024 lors du vote final. PET-Recycling Schweiz a la conviction que ce paquet pose des jalons importants pour le renforcement de l'économie circulaire. Les organisations de recyclage existantes en bénéficieront, notamment car des mesures efficaces pourront être prises contre les comportements opportunistes. Autre point positif: les projets pilotes dans le domaine de la protection de l'environnement pourront être mis en œuvre plus facilement à l'avenir. Parallèlement, la Confédération peut verser des aides financières pour des projets d'information et de conseil en rapport avec la protection de l'environnement ou pour des plates-formes visant à préserver les ressources et à renforcer l'économie circulaire.

Création réussie de l'organisation sectorielle

Les plastiques et les briques à boissons doivent être collectés et recyclés de manière uniforme dans toute la Suisse. Le recyclage en cycle préserve les ressources, économise de l'énergie et réduit les émissions de gaz à effet de serre. Le projet «Collecte 2025» a été lancé à cet effet sous l'égide de Swiss Recycle. En août 2023, plus de soixante-dix entreprises et organisations ont signé une «Letter of Intent» qui a servi de base à la création de l'organisation sectorielle volontaire «RecyPac» le 30 novembre 2023. RecyPac regroupe des organisations impliquées tout au long de la chaîne de processus, ce qui permet un recyclage efficace et efficient. PET-Recycling Schweiz a été impliquée dans le projet dès le départ et a apporté son expertise dans les domaines du recyclage des matières plastiques, de la logistique et du financement lors des consultations. [recypac.ch](https://www.recypac.ch)



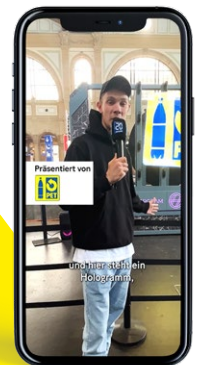
RecyPac
Cycle du plastique et
des briques à boisson

Une année avec PET-Recycling Schweiz

Pour tenir compte de l'évolution du comportement des consommatrices et des consommateurs dans l'utilisation des médias, PET-Recycling Schweiz mise depuis 2024 sur une stratégie «always on» et «social first». Nous accompagnons ainsi la population tout au long de l'année avec plusieurs campagnes et sur différents canaux.



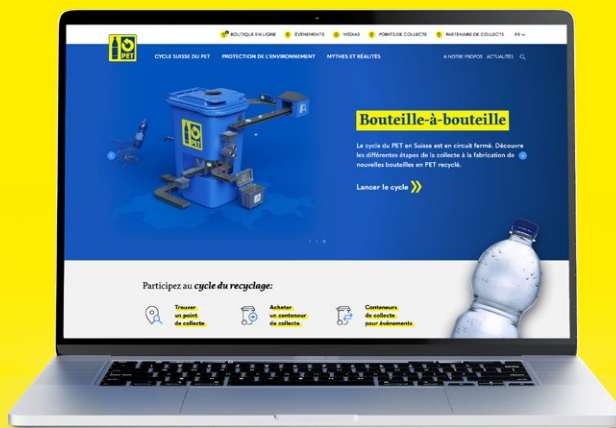
Mars
Global Recycling Day
 4,5 mio. de personnes atteintes
 Canaux: TikTok, Meta



Avril
Hologramme à la gare centrale de Zurich et au Musée des transports de Lucerne
 2,5 mio. de personnes atteintes
 Canaux: 20 minutes, TikTok, sur place à la gare centrale de Zurich et au Musée des transports de Lucerne

Novembre/décembre
Comparaisons énergétiques
 2,4 mio. de personnes atteintes
 Canaux: 20 minutes

petrecycling.ch
 Nouvelle structure et nouveau design



Juillet
Rivella «Hot Summer Challenge»
 2,75 mio. de personnes atteintes
 Canaux: TikTok, Meta



Septembre
Le PET est précieux – The human Jukebox et Jesina Amweg
 8 mio. de personnes atteintes
 Canaux: campagne TV sur SRF 1 + 2, TikTok

Juillet/août
Coupe du monde de football féminin avec la joueuse du GC Lara Meroni
 2,5 mio. de personnes atteintes
 Canaux: TikTok, Meta, site web du 20 minutes et réseaux sociaux



Une réussite nationale

En 2023 aussi, l'extension de la collecte du PET dans les espaces publics a été un thème prioritaire. Il convient de souligner le cas de la ville de Zurich, qui a décidé en avril d'acquérir 250 stations de recyclage. En Suisse romande, plus de vingt communes, dont la ville de la Chaux-de-Fonds, ont décidé d'installer de nouveaux points de collecte dans l'espace public. Au Tessin aussi, les stations de recyclage gagnent du terrain: les conteneurs de collecte seront plus fréquents à Ascona et à Lugano. Pour permettre à la population de trouver facilement les nouvelles options de restitution, notre service externe a saisi les coordonnées géographiques de plus de 1800 stations de recyclage dans l'espace public en Suisse et les a intégrées dans la carte de recyclage. [recycling-map.ch](https://www.petrecycling.ch/recycling-map.ch)

L'humour et la science contre le littering

En 2023, le centre suisse de compétence contre le littering IGSU a continué à mettre en œuvre de multiples mesures de sensibilisation. Qu'il s'agisse **d'écopoli**ers dans les écoles, **d'actions d'ambassadeurs** sur les lieux salit par le littering, de **parrainages de sites** ou du **Clean-Up-Day national de l'IGSU**, l'IGSU a attiré l'attention sur la problématique du littering avec son humour habituel par des **actions créatives dans l'espace public**. Les équipes d'ambassadeurs de l'IGSU ont non seulement œuvré dans l'espace public et les écoles, mais aussi lors de nombreuses manifestations, et se sont p. ex. mêlées aux festivaliers de l'Openair Frauenfeld en collaboration avec Coca-Cola Suisse. Les Social Responsibility Days dans les entreprises sont de plus en plus appréciés: en collaboration avec des équipes d'ambassadeurs de l'IGSU, les collaboratrices et collaborateurs se penchent toute une journée sur les thèmes du recyclage et du littering et visitent p. ex. une entreprise de recyclage ou débarrassent la nature des déchets qui traînent.

Grande étude suisse sur le littering

Dans le dernier projet de recherche de l'IGSU, des expériences de terrain dans plusieurs communes suisses visent à montrer les mesures ou les combinaisons de mesures les plus efficaces contre le littering. Pour ce faire, l'IGSU collabore avec des chercheuses de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW). Pour développer les mesures, les connaissances issues de la théorie, de la littérature de recherche et de la pratique sont rassemblées, et l'expertise de parties prenantes expérimentées est prise en compte par le biais d'enquêtes et d'entretiens. L'objectif est de pouvoir mettre à disposition des meilleures pratiques et des guides complets pour lutter efficacement contre le littering.



IGSU
Centre de
compétences suisse
contre le littering

[igsu.ch](https://www.igsu.ch)



16'500

heures de sensibilisation des passantes et passants au littering et au recyclage par les équipes d'ambassadeurs dans 50 villes et communes.



700

actions de nettoyage ont été organisées par des communes, des écoles, des associations et des entreprises à l'occasion du Clean-Up-Day national de l'IGSU dans toute la Suisse.



637

marraines et parrains de sites assurent la propreté sur 445 sites de parrainage.

Swiss Recycle s'engage pour l'économie circulaire

Nouvelle marque

Depuis l'automne 2023, Swiss Recycling s'appelle «Swiss Recycle». La nouvelle marque reflète la volonté de SR d'élargir son champ d'action et de se concentrer à l'avenir sur l'ensemble du cycle et sur toutes ses stratégies «re», y compris «Reuse», «Repair» et «Rethink».



swissrecycle.ch

10^e Congrès sur le recyclage

Un nouveau record de visite a été enregistré lors de l'édition anniversaire du Congrès annuel sur le recyclage: près de 400 personnes ont participé en 2023 sur place ou par livestream, ont suivi des tables rondes et des exposés passionnants présentés par des spécialistes et ont échangé leurs points de vue lors de discussions.

Cours sur les déchets, ateliers, webinaires

En collaboration avec l'Association suisse Infrastructures communales (ASIC), des membres et des partenaires de branche, Swiss Recycle a proposé des cours sur les déchets, des ateliers et des webinaires sur des thèmes spécifiques liés à l'optimisation de la collecte séparée, au recyclage et à l'économie circulaire. 378 personnes se sont ainsi formées numériquement ou sur place.

Recycling Day 2023

Dans le cadre du Recycling Day national, plus de 150 communes, points de collecte, organisations et écoles ont sensibilisé la population au thème du recyclage. Que ce soit par des affiches et du matériel d'information de Swiss Recycle ou par des actions locales en ligne ou hors ligne, ils ont appelé à la collecte séparée.

Rapport d'activité: bénéfices environnementaux du recyclage

Dans le rapport d'activité 2023, Swiss Recycle publie en détail les flux de matières des différents systèmes de recyclage. Le public spécialisé intéressé, tout comme le grand public, peut ainsi suivre en toute transparence ce que deviennent les matières valorisables collectées. Le rapport d'activité montre que le bénéfice environnemental du recyclage suisse a doublé au cours des 30 dernières années.



6990

élèves ont pu être sensibilisés en 2023 aux thèmes du recyclage et du littering grâce au matériel didactique «Anti-Littering et Recycling Heroes».



378

personnes ont suivi des cours sur les déchets, des ateliers ou des webinaires sur l'optimisation de la collecte séparée, le recyclage et l'économie circulaire.

55

réunions techniques pour les communes, les associations et les entreprises ont été conduites en 2023 pour optimiser les aspects économiques et écologiques de la collecte séparée.



Matériel didactique

L'IGSU et Swiss Recycle mettent à la disposition des écoles suisses du matériel pédagogique et d'enseignement prêt à l'emploi et gratuit. L'année dernière, 6990 élèves ont été sensibilisés de cette manière aux thèmes du recyclage et du littering.

Compte de résultat et bilan

COMPTE DE RÉSULTAT

	2023	2022
	CHF	CHF
Cotisations des membres	35'199'833.58	35'354'693.54
Vente du PET	8'470'901.14	8'943'042.96
TOTAL PRODUIT NET SUR LIVRAISONS ET PRESTATIONS	43'670'734.72	44'297'736.50

Charges élimination du PET	-37'687'512.72	-37'442'767.57
Charges contributions d'investissements	-594'806.91	-529'790.86
Charges de personnel	-2'687'323.06	-2'445'497.69
Amortissements	-268'963.08	-164'168.24
Variation du croûte	-52'481.03	6'695.23
Autres charges d'exploitation		
- Bureau et administration	-367'211.08	-390'508.90
- Marketing	-2'178'168.65	-2'223'058.92
- Location et entretien	-102'565.26	-98'639.88
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-43'939'031.79	-43'287'736.83

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	-268'297.07	1'009'999.67
--------------------------------	--------------------	---------------------

Provisions formation	-50'000.00	-992'196.16
Dissolution des provisions	504'000.00	0.00
Produits financiers	55'709.80	75'784.40
Charges financières	-2101.65	-26'513.97
Produit étranger à l'exploitation	278'770.04	245'149.86
Charges étrangères à l'exploitation	-429'059.10	-339'300.64
Produit extraordinaire	6999.42	33'668.79
Charges extraordinaires	-81'770.17	-6591.95
BÉNÉFICES SUR L'ANNÉE	14'251.27	0.00

BILAN

	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
Actif		
Liquidités	5'806'766.42	9'107'915.76
Créances sur livraisons et prestations	6'230'457.40	5'236'749.29
Du croûte	-335'597.26	-283'116.23
Autres créances à court terme	178'261.90	279'481.85
Prestations non facturées	19'000.00	6000.00
Comptes de régularisation actifs	544'404.90	519'154.87
Total actif circulant	12'443'293.36	14'866'185.54
Placements à terme	6'000'000.00	6'000'000.00
Immobilisations corporelles	846'297.66	660'559.12
Total actif immobilisé	6'846'297.66	6'660'559.12
TOTAL DE L'ACTIF	19'289'591.02	21'526'744.66

Passif

Dettes sur livraisons et prestations	2'359'015.24	3'843'431.22
Autres dettes à court terme	0.00	22'090.45
Comptes de régularisation passifs	3'014'078.37	2'964'740.52
Provisions	1'362'748.57	2'156'984.90
Total des fonds étrangers à court terme	6'735'842.18	8'987'247.09
Provision obligation d'élimination	9'592'196.16	9'592'196.16
Total des fonds étrangers à long terme	9'592'196.16	9'592'196.16
Total des fonds étrangers	16'328'038.34	18'579'443.25

Patrimoine de l'association		
- Report de l'exercice précédent	2'947'301.41	2'947'301.41
- Bénéfice sur l'année	14'251.27	0.00
Total des fonds propres	2'961'552.68	2'947'301.41
TOTAL DU PASSIF	19'289'591.02	21'526'744.66

Commentaire relatif au compte de résultat

Recettes nettes de livraisons et prestations

Malgré un bon été, les ventes record de l'an passé n'ont pas pu être atteintes. Au 31.12.2023, les quantités mises sur le marché sont inférieures de 0,8 % pour les bouteilles et de 1,8 % pour les poids. Il convient de noter que les ventes de bouteilles de 150 cl (surtout destinées à la consommation à domicile) ont baissé d'environ 5 % et que les ventes de bouteilles de 50 cl (surtout destinées à la consommation itinérante) ont augmenté de 4 %. Sur le plan financier, les recettes de la CAR sont inférieures de 0,4 % à l'année précédente et de 4,0 % au budget. Le plus gros écart budgétaire est lié à l'évolution du marché laitier. Bien que déjà budgétisée pour 2023, aucune CAR n'a encore été encaissée sur ce montant.

Par rapport à l'année précédente, la quantité de matières triées a baissé de 1,3 %. De plus, les travaux de transformation chez Müller à Frauenfeld ont eu une grande influence, surtout vers la fin de l'année, entraînant la constitution d'un stock extraordinaire de 1162 tonnes de matières. Les recettes correspondantes issues de la vente de matières de ce stock font défaut pour l'exercice sous revue; les recettes sont ainsi inférieures de 5,3 % à celles de l'année précédente et de 7,2 % au budget.

Charges pour l'élimination du PET

D'une part, la quantité collectée a baissé de 1,5 % et, d'autre part, il a fallu tenir compte de la hausse des facteurs de coûts par rapport à l'année précédente (suppléments pour le prix du diesel, coûts des matières premières et d'approvisionnement, ainsi que coûts énergétiques et fils de balles). Par ailleurs, les canaux de retour utilisés ont évolué de manière plutôt défavorable. Les quantités collectées dans le canal rentable «commerce» ont baissé d'environ 3 %; les canaux «communes» et «élimination/transport», légèrement plus chers, ont chacun augmenté de 1 %. En outre, de grosses économies ont pu être réalisées dans les consommables grâce à de bonnes négociations et à l'utilisation de synergies dans les achats en collaboration avec la Coopérative IGORA. Aucune collecte formelle de bouteilles de lait en PET n'ayant encore été adoptée, les coûts d'élimination budgétisés à cet effet n'ont pas été engagés et sont donc globalement inférieurs au budget.

Les dépenses supplémentaires liées à la transformation de l'installation de tri de Frauenfeld ont été un facteur de coûts supplémentaire, surtout vers la fin de l'année.

Cela a entraîné des coûts en plus pour le tri, le stockage, le compactage intermédiaire et le transport. La provision pour l'infrastructure a donc été augmentée de CHFk 50 après la dissolution de CHFk 504.

Charges de personnel et autres charges d'exploitation

Les frais de personnel incluent les adaptations salariales de 2 % prévues au budget, le salaire et les charges sociales du nouveau responsable Supply Chain Management et une adaptation du taux d'occupation d'une collaboratrice.

Les activités du service externe ont été plus importantes que prévu, entraînant plus de frais de déplacement et de restauration. Par ailleurs, les crédits de vacances du personnel ont augmenté, entraînant une provision plus importante en fin d'année.

Dans les domaines des charges de locaux et de l'exploitation, des économies ont pu être réalisées, et les deux postes sont largement inférieurs au budget.

Les dépenses de marketing sont globalement inférieures au budget. En revanche, les amortissements ont été un peu plus élevés, car l'échéancier n'a pas pu être anticipé avec plus de précision. Concernant les conteneurs, des remplacements ont été nécessaires pour les manifestations de loisirs, et le ducroire a dû être adapté en raison de l'augmentation des débiteurs en fin d'année. Les risques de défaut de certains arriérés ne sont toutefois pas accrus.

Recettes et charges extraordinaires et étrangères à l'exploitation

Le résultat neutre inclut les charges et les produits des activités hors exploitation (p. ex. flux de canettes en alu et de bouteilles en plastique), les résultats des révisions des membres de la CAR de l'année précédente, les produits d'intérêts des institutions financières et les différences de devises étrangères.

Résultat de l'entreprise

Le résultat d'exploitation est inférieur de CHFk 497 au budget, car le nombre de bouteilles déclarées a diminué et il a fallu constituer de gros stocks de matières inventées en fin d'année en raison des travaux de transformation. La dissolution de la provision pour l'infrastructure, d'un montant net de CHFk 454, a néanmoins permis de dégager un bénéfice d'entreprise de CHFk 14.

Commentaire relatif au bilan

Le bilan au 31 décembre 2023 ne présente aucun changement fondamental par rapport au bilan de l'exercice précédent. Les fluctuations entre les «liquidités», les «comptes de régularisation actifs» et les «créances sur livraisons et prestations» ainsi que les «dettes sur livraisons et prestations» et les «comptes de régularisation passifs» sont dues à l'échéancier des cycles de paiement et des facturations. Dans les «immobilisations»,

on constate surtout l'activation du code source ERP acheté et, dans les «provisions opérationnelles», la dissolution nette de la réserve d'infrastructure concernant les coûts supplémentaires survenus pendant l'année en cours ainsi que la réserve de fluctuation du marché en rapport avec les achats de matières recyclées des membres.

Flux de trésorerie

FLUX DE TRÉSORERIE	2023	2022
	CHF	CHF
BÉNÉFICES SUR L'ANNÉE	14'251.27	0.00
Amortissements	268'963.08	164'168.24
Variations		
- Créances sur livraisons et prestations	-993'708.11	553'187.60
Comptes de régularisation actifs et prestations non facturées	-38'250.03	-57'407.20
- Ducroire	52'481.03	-6695.23
- Autres créances à court terme	101'219.95	-117'918.55
- Dettes sur livraisons et prestations et autres dettes à court terme	-1'506'506.43	1'386'355.73
- Comptes de régularisation passifs	49'337.85	192'317.52
- Provisions	-794'236.33	1'011'455.16
Cash-flow résultant de l'activité opérationnelle	-2'846'447.72	3'125'463.27
Acquisition d'immobilisations corporelles	-456'494.07	-237'111.81
Cession d'immobilisations corporelles	1792.45	-
Placement à terme	-	-6'000'000.00
Cash-flow résultant de l'activité d'investissement et de financement	-454'701.62	-6'237'111.81
VARIATION LIQUIDITÉS NET	-3'301'149.34	-3'111'648.54
Preuve variation liquidités net:		
Stock liquidités au 1 ^{er} janvier	9'107'915.76	12'219'564.30
Stock liquidités au 31 décembre	5'806'766.42	9'107'915.76
VARIATION LIQUIDITÉS NET	-3'301'149.34	-3'111'648.54

Annexe

Principes généraux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (32^e titre du droit des obligations). Les principes d'évaluation essentiels qui ont été appliqués et qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-dessous. Il convient de tenir compte à cet égard que pour assurer la pérennité d'une entreprise, il est possible de recourir à la constitution et à la dissolution de réserves latentes.

Indications relatives aux principes appliqués dans les comptes annuels si non prescrits par la loi

Ducroire: Un correctif de valeur individuel est comptabilisé pour les créances menacées. Sur les positions restantes, il est tenu compte d'un correctif de valeur forfaitaire de 5 % sur les créances suisses et de 10 % sur les créances étrangères.

Immobilisations corporelles: Les amortissements sont effectués de façon linéaire et sont comptabilisés selon la méthode directe. La durée d'amortissement est fixée sur la base des données de l'Administration fédérale des contributions.

Nombre d'emplois à temps plein

Le nombre d'emplois à temps plein recensés à Verein PRS PET Recycling Schweiz ne dépasse pas 50 en moyenne, tant pour la période sous revue que pour l'année précédente.

Provisions

La position comprend une réserve de CHF 1 million constituée en 2018 en vue de couvrir les fluctuations sur les marchés des matières premières et usagées. En outre a été constituée en 2021 une réserve supplémentaire d'1 million de CHF pour couvrir des dettes d'infrastructure. Fin 2023, ces provisions s'élèvent encore respectivement à CHF 658'665 et CHF 546'000.

Provision obligation d'élimination

La provision obligation d'élimination a été constituée afin de garantir, en cas de dissolution de l'association, l'élimination des bouteilles à boissons en PET encore en circuit et pour lesquelles la contribution anticipée de recyclage a déjà été reçue. En 2022, la provision obligation d'élimination a été augmentée de CHF 992'196.16 pour tenir compte de la situation actuelle.

Commentaires relatifs aux positions extraordinaires, uniques ou hors période dans le compte de résultat

Les charges et produits étrangers à l'exploitation et extraordinaires comportent des opérations commerciales hors période ou hors activité principale, comme les résultats des révisions des membres (déclarations CAR de l'année précédente) ou les opérations étrangères à l'activité comme la cession d'immobilisations corporelles ou la collecte de canettes.

Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels s'élèvent au total à CHF 22'300 (2022: 20'000).

Dissolution nette des réserves latentes

Au cours de l'exercice sous revue, des réserves latentes d'un montant net de CHF 291'293 ont été dissoutes (année précédente: CHF 30'337).



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Verein PRS PET-Recycling Schweiz, Zurich

Zurich, le 15 Mars 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Verein PRS PET-Recycling Schweiz (l'association), comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 14, 16 (sans commentaires relatifs au bilan) et 17) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

La direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Expert-réviseur agréé



Chaque *bouteille* compte!

Verein PRS PET-Recycling Schweiz

Hohlstrasse 532, 8048 Zurich

T 044 344 10 80, info@prs.ch, petrecycling.ch

Suivez PET-Recycling Schweiz sur    